



COMMISSION FMI

Réunion électronique du 20 mars 2025

Présents : Mmes CHAKRI – ESCROIGNARD
MM. GARCIA DANTAS – MACINA- PLASSART

Assiste : Mme AKCA

INFORMATIONS

RAPPEL ARTICLE 44.4

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : **avertissement**
- En cas de 2ème non-utilisation : **amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF.**
- Pour toutes les non-utilisations suivantes : **match perdu par pénalité**, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

CAS DE NON-UTILISATION DE LA FMI

En cas de non-utilisation de la FMI, les deux clubs doivent informer le district par leur mail officiel, en détaillant les raisons de cette absence. À défaut de communication, la commission considérera **le club recevant** comme responsable et pourra le sanctionner pour la non-transmission ou la non-utilisation de la FMI.

RÉPONSES ATTENDUES – DOCUMENT A REMPLIR

En cas de non-utilisation de la FMI durant votre rencontre, le club recevant se doit de remplir le document "Non-utilisation de la FMI" récupérable sur le site du DVOF dans la rubrique "Documents - FMI".

Le remplissage des informations se fait directement sur le document. Une fois rempli, ce dernier est à retourner à l'adresse suivante Secretariat@district-foot95.fff.fr

- 1) Se rendre sur le document : [0eda3d78b74559c3ba5dbefd14850d8e.pdf](#)
- 2) Sur IOS : Cliquez sur l'onglet "partager" en bas de votre smartphone (sous la barre de lien) puis descendez pour sélectionner "annoter". Une fois terminé, appuyez sur "OK" puis enregistrez le document afin de le transmettre au DVOF.
- 3) Sur Android : à l'ouverture du document vous allez être redirigé sur un logiciel vous permettant de remplir les informations demandées. Enregistrez le document afin de le transmettre au DVOF.

Veillez à nous indiquer précisément les problèmes rencontrés sur la FMI lors de sa non-utilisation afin que nous puissions vous aider au mieux (captures d'écrans, descriptions claires...).

Voici la liste des matchs de la semaine passée pour lesquels nous avons observé une absence de transmission de FMI et pour lesquels nous n'avons pas eu d'informations ni de retour du document "Non-utilisation de la FMI" de la part du club recevant.





NON-UTILISATION FMI

AVERTISSEMENTS FMI SEMAINE 10/03 - 16/03

CRITÉRIUM

AVERTISSEMENT ARGENTEUIL FC

ARGENTEUIL FC 3 – COSMO TAVERNY 2

Critérium U13 Série 2 / Phase 2- Expérimentale / Poule C

Match n°53049691 du 15/03/25

AVERTISSEMENT BEAUCHAMP A.S.

BEAUCHAMP A.S. 3 – ENT. BEAUMONT MOURS 3

Critérium U12 Série 3 / Phase 2- Expérimentale / Poule C

Match n°30178046 du 15/03/25

AVERTISSEMENT BRUYERES BERNES USM

BRUYERES BERNES USM 1 – MARLY LA VILLE ES 1

Critérium U12 Série 1 / Phase 2- Expérimentale / Poule A

Match n°30176116 du 15/03/25

AVERTISSEMENT ECOUEN FC

ECOUEN FC 2 – RC ARGENTEUIL 2

Critérium U12 Série 3 / Phase 2- Expérimentale / Poule A

Match n°30177989 du 15/03/25

AVERTISSEMENT ENTENTE SANNOIS ST-GRATIEN

ENTENTE SANNOIS ST-GRATIEN 2 – BEZONS U. SEC. OM. 1

Critérium U10 Série 3 / Phase 2- Expérimentale / Poule A

Match n°30157389 du 15/03/25

AVERTISSEMENT GARGES GONESSE FCM

GARGES GONESSE FCM 1 – CERGY PONTOISE FC 1

Critérium U11 F / Phase 2 / Poule B

Match n°30119139 du 15/03/25

AVERTISSEMENT MARCOUVILLE CITY CP

MARCOUVILLE CITY CP 1 – ROISSY EN FRANCE U.S. 1

Critérium U12 Série 1 / Phase 2- Expérimentale / Poule C

Match n°30176218 du 15/03/25

AVERTISSEMENT PONTOISIENNE JS

PONTOISIENNE JS 1 – MONTMORENCY FC 1

Critérium U12 Série 2 / Phase 2- Expérimentale / Poule G

Match n°30177873 du 15/03/25

AVERTISSEMENT PUISEUX LOUVRES 95

PUISEUX LOURES 95 1 – ARGENTEUIL FC 1

Critérium U13 Série 2 / Phase 2- Expérimentale / Poule A

Match n°53049633 du 15/03/25





AVERTISSEMENT RC ARGENTEUIL

RC ARGENTEUIL 1 – ENT. BEAUMONT MOURS 1

Critérium U11 F / Phase 2 / Poule B

Match n°30119137 du 15/03/25

AVERTISSEMENT ROISSY EN FRANCE U.S

ROISSY EN FRANCE U.S 3 – ERMONT A.S. 3

Critérium U11 Série 2 / Phase 2- Expérimentale / Poule H

Match n°30164132 du 15/03/25

AVERTISSEMENT SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 2 – FRANCONVILLE FC 1

Critérium U13 F / Phase 2 / Poule A

Match n°30119469 du 15/03/25

AVERTISSEMENT SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 2 – FRETTOISE ES 1

Critérium U13 Série 1 / Phase 2- Expérimentale / Poule E

Match n°53049596 du 15/03/25

AVERTISSEMENT ST PRIX ES

ST PRIX ES 2 – PERSAN U.S. 1

Critérium U12 Série 1 / Phase 2- Expérimentale / Poule D

Match n°30176219 du 15/03/25

AVERTISSEMENT ST BRICE F.C.

ST BRICE F.C. 4 – DEUIL ENGHEN FC 2

Critérium U12 Série 2 / Phase 2- Expérimentale / Poule C

Match n°30177420 du 15/03/25

AVERTISSEMENT ST BRICE F.C.

ST BRICE F.C. 3 – DEUIL ENGHEN FC 3

Critérium U13 Série 2 / Phase 2- Expérimentale / Poule D

Match n°53049716 du 15/03/25

CHAMPIONNAT FOOT À 11

AVERTISSEMENT ARGENTEUIL FC

ARGENTEUIL FC 1 – USC SAINT GRATIEN 1

Anciens D1

Match n°28424789 du 16/03/25

AVERTISSEMENT EZANVILLE ECOUEN US

EZANVILLE ECOUEN US 1 – MONTSOULT BAILLET US 1

Seniors D3 – Poule C

Match n°28435056 du 16/03/25

AVERTISSEMENT PUISEUX LOUVRES 95

PUISEUX LOUVRES 95 1 – FRETTOISE ES 1

U18 D3 – Poule B

Match n°28947641 du 16/03/25

AVERTISSEMENT SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 6 – BOUFFEMONT ACF 1

U14 D4 – Poule F

Match n°28944254 du 15/03/25





AVERTISSEMENT SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 3 – COURDIMANCHE AS 1

U18 D2 – Poule B

Match n°28947377 du 16/03/25

AVERTISSEMENT SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

SOISY ANDILLY MARGENCY F.C. 2 – COSMO TAVERNY 1

U18 D2 – Poule B

Match n°28947378 du 16/03/25

AVERTISSEMENT ST OUEN L'AUMONE AS

ST OUEN L'AUMONE AS 3 – ARNOUVILLE F. AS 1

U14 D4 – Poule C

Match n°28940007 du 15/03/25

AVERTISSEMENT ST OUEN L'AUMONE AS

ST OUEN L'AUMONE AS 2 – FOSSES F. U. 1

U14 D2 – Poule A

Match n°28941839 du 15/03/25

COURRIERS CLUBS

ENTENTE SANNOIS ST-GRATIEN

Mail du 14/03

Pris connaissance de votre mail nous informant d'un problème de tablette lors de la réalisation de la FMI durant la rencontre n°30119076 de vos U11F le 08/03/25. Nous vous encourageons à développer davantage la raison du problème afin que nous puissions vous aider au mieux.

FUTSAL CLUB VILLIERS LE BEL

Mail du 11/03

Pris note de votre impossibilité de réaliser la FMI à la suite d'un report du match n°28914158 vous opposant à **BEZONS SC 1**.

JOUY LE MOUTIER F.C.

Mail du 17/03

Pris connaissance de votre rapport indiquant l'impossibilité pour le responsable de **BEAUCHAMP A.S.** de se connecter à la FMI durant le match n°28898412 de vos Anciens D4, bien qu'une préparation d'équipe ait été réalisée et que le responsable ait pu se connecter à Footclub depuis son téléphone.

MY SARCELLES FUTSAL

Mail du 11/03

Pris note de votre impossibilité de réaliser la FMI à la suite d'un report du match n°28913886 vous opposant à **SEM NOME FC 1**.

PONTOISIENNE JS

Mail du 16/03

Pris connaissance de votre mail nous informant que les rencontres n'apparaissent pas sur la tablette lors de la réalisation de la FMI durant les rencontres n°30177873 et 30177901 de vos U12 le 15/03/25. Pensez à prendre des photos lorsque vous rencontrez le moindre problème sur la tablette afin d'illustrer vos propos.

ST BRICE FC

Mail du 19/03

Pris note d'un problème de tablette empêchant l'équipe adverse d'avoir accès à ses joueurs durant les rencontres U10 Avenir et U11 Avenir vous opposant à **ROISSY EN FRANCE U.S.**





ST OUEN L'AUMONSE AS

Mail du 16/03

Pris connaissance de votre mail nous informant d'un problème matériel de tablette lors de la réalisation de la FMI durant les rencontres 28940007 et 28941839 de vos U14 le 15/03/25. Nous vous encourageons à développer davantage la raison du problème afin que nous puissions vous aider au mieux.

RAPPEL

L'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) est obligatoire pour toutes les compétitions féminines et masculines, à l'exception des catégories U6, U7, U8 et U9, ainsi que pour les coupes et challenges du Foot Animation.

OBLIGATIONS DU CLUB RECEVANT

Le club recevant doit fournir une tablette fonctionnelle pour établir la FMI. Cette tablette doit rester opérationnelle durant toute la rencontre, y compris pour les formalités d'après-match (jusqu'à la transmission du match). En cas de défaillance ou d'absence de tablette, le club recevant s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à la perte du match.

UTILISATEURS FOOTCLUBS

Chaque éducateur doit impérativement disposer de codes Footclubs fonctionnels afin de faciliter l'utilisation de la tablette. Si la plateforme Footclubs vous indique que le nombre de création d'utilisateurs est limité, vous devez appeler la ligue afin de faire augmenter votre nombre de création.

CONNEXION ET APPLICATION

L'application « Feuille de Match » ne peut être utilisée qu'avec un réseau Wi-Fi, que ce soit via un partage de connexion ou un réseau local. Les signatures ainsi que les transmissions des compositions peuvent se faire sans connexion. En revanche, le chargement des données ainsi que la transmission du match nécessitent une connexion.

DÉLAIS DE RÉCUPÉRATION DES DONNÉES DU MATCH

- **Pour une rencontre se déroulant le dimanche :**
 - Le club visiteur doit récupérer les données avant le samedi 12h.
 - Le club recevant doit les récupérer après 14h le samedi et au plus tard 1h20 avant l'heure du coup d'envoi.
- **Pour une rencontre se déroulant un samedi ou un autre jour de la semaine :**
 - Le club visiteur doit récupérer les données la veille de la rencontre.
 - Le club recevant doit les récupérer le jour de la rencontre, au plus tard 1h30 avant l'heure du coup d'envoi.

TRANSMISSION DE LA FMI

Le club recevant doit obligatoirement transmettre la Feuille de Match Informatisée le jour de la rencontre, et ce, avant minuit.

ACHAT TABLETTE

En cas d'absence ou d'insuffisance de tablette au sein de votre club, vous avez la possibilité de vous rapprocher du District en envoyant un courriel officiel afin de vous en procurer une. **Le coût d'une tablette est de 95€.**





ATTENTION

Chaque semaine nous prenons note des manquements d'utilisation/ transmission de FMI de chaque club et comptons vos manquements. Nous prenons également note de toutes vos utilisations correctes, vos demandes de formation ainsi que vos mails d'informations. **Le District s'engage à vous accompagner tout au long de la saison afin de s'assurer que le club utilise la FMI pour l'ensemble de ses matchs.**